

VIVRE A VEUREY

MAGAZINE

N° 111
OCTOBRE 2024

L'ACTUALITE
MUNICIPALE
ET ASSOCIATIVE

Eteignons tous la lumière, rallumons les étoiles

LE MOIS DE LA NUIT

01 / 31 oct.

L'évènement "Jour de la nuit" a lieu le samedi 12 octobre 2024.

Dans la
métropole
grenobloise,
en Chartreuse,
dans le Vercors
et en Belledonne

Des dizaines d'évènements pour
sensibiliser à la pollution lumineuse :
extinction de l'éclairage public,
observation des étoiles, conférences, ciné-
débats, balades nocturnes, spectacles,
veillées contées...

www.grenobloisealpesmetropole.fr/mois-de-la-nuit
www.jourdelanuit.fr



www.veurey-voiroize.fr



commune
Veurey-Voroize



l'appli :
PanneauPocket



Cette année, la rentrée des classes s'est faite en deux temps :

Dans le dernier « Vivre à Veurey », Elise Gutel, Adjointe à la jeunesse, vous faisait part de notre attente pour l'attribution d'une classe supplémentaire (Quelques éléments de contexte de la rentrée : 64 élèves en maternelles réparties en deux classes, quelques grandes sections de maternelle qui ont intégré la classe de CP à l'élémentaire, toutes les classes avec des doubles niveaux...).

Le lundi de la rentrée, l'inspectrice est venue compter les élèves dans les classes des écoles élémentaire et maternelle. Le mercredi se tenait à l'académie une commission où la situation de Veurey était à l'étude. Dans la soirée, l'inspectrice nous annonçait l'ouverture d'une classe de grande section de maternelle, rattachée à l'école élémentaire sous la direction de Mme Pétavin.

Cette ouverture a donné lieu à une nouvelle répartition des élèves dans toutes les classes mais aussi une mobilisation des agents que je tiens sincèrement à remercier pour leur investissement afin que les classes soient prêtes dès le vendredi. Les dix neuf enfants de grande section ont intégré la cinquième classe de l'école élémentaire, classe inoccupée depuis le réaménagement de l'école. En plus l'aménagement et de l'entretien de ce nouvel espace, nous avons également embauché une ATSEM (agent territorial spécialisé en école maternelle). Je souhaite la bienvenue à Camille, qui a intégré à mi-temps les effectifs des agents communaux.

Nous aurions tous préféré que cette ouverture soit annoncée dès le jour de rentrée afin d'éviter des changements de classe et d'instituteur à un grand nombre d'enfants, mais l'éducation nationale en a décidé autrement et nous avons tous su nous adapter. L'année scolaire s'annonce désormais plus sereine et bénéfique pour les enfants ainsi qu'aux équipes enseignantes.

Cette ouverture de classe est le fruit d'un beau travail collectif, empreint de concertation et de détermination entre les parents délégués, les instituteurs et les élus. Merci à tous.



LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

Lundi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mardi : 8h00 - 12h00
Mercredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Jeudi : 8h00 - 12h00
Vendredi : 8h00 - 12h00

Des r.d.v visio sont possibles mardi, jeudi et vendredi après-midi pour les services Etat civil, Urbanisme .

NOUS CONTACTER :

Tél : 04.76.85.16.80
Mail : mairie@veurey.fr
Web : www.veurey-voiroze.fr
FB : commune de veurey-voiroze
CCAS : ccasveureyvoiroze@orange.fr

DANS CE NUMÉRO



04 ▶ 07

COMMISSION DES TRAVAUX

L'essentiel des travaux de réaménagement du carrefour de l'école...



10

INFOS DIVERSES

Cette chenille, recouverte de poils urticants peut occasionner des troubles de la santé



13 ▶ 16

ASSOCIATIONS

Peut-être Avez-vous remarqué que les bacs en bois de M. Fornasieri sur le parvis...



17 ▶ 18

ÇA S'EST PASSÉ

Félicitations à Georgette pour cette remarquable longévité...

AGENDA :

Lundi 21 octobre : 18h00, conseil municipal public salle du conseil en mairie

ETAT CIVIL :

Naissances :

DUBY Nola le 4/09/2024 à LA TRONCHE

Mariages :

TILLY Audrey et GRAND Christophe le 28/08/24

COTTEREAU Elsa et PETITJEAN David le 21/09/24

LA COMMISSION DES TRAVAUX FAIT LE POINT

• Le rond-point école

L'essentiel des travaux de réaménagement du carrefour de l'école est maintenant réalisé. Ces travaux menés et financés par les services de la Métropole avaient pour objectifs de sécuriser la circulation des enfants et des piétons (au détriment des automobilistes). Il reste quelques finitions de plantations d'arbres et végétaux dans les espaces qui ont été volontairement désimperméabilisés et permettre d'absorber une partie des eaux de ruissellement qui malheureusement deviennent de plus en plus fréquentes suite à ces évolutions climatiques. Ces travaux réalisés durant les vacances scolaires ont été terminés juste à temps pour ne pas perturber celle-ci.

! Attention !

Le principe de circulation a évolué avec cette modification. La priorité à droite est remise en place (plus de stop sur les sorties adjacentes à la rd3).

L'aménagement en béton alvéolé et herbé contribuant à absorber les eaux pluviales, **est interdit à la circulation. Une barrière en interdira l'accès, qui sera uniquement réservé aux autobus scolaires ou pour le centre de loisirs.**

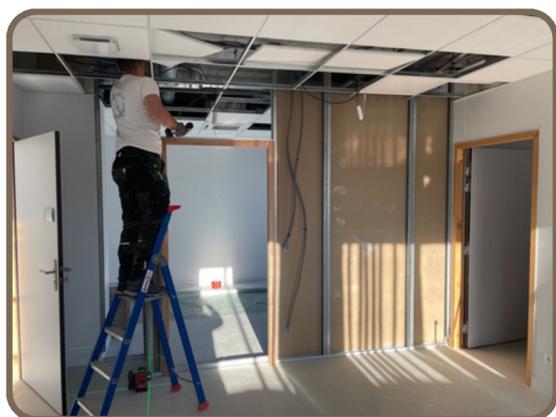


Ces derniers travaux ont permis de clore des années de renouvellement de notre espace public et du réaménagement de l'école, du parking et du city stade. Et contribuent au bien vivre dans notre beau village.

• Cabinet Médical

Lorsque la construction du nouveau cabinet médical, il avait été prévu un local destiné à recevoir des kinésithérapeutes au premier étage du bâtiment. Malheureusement, les personnes qui s'étaient plus ou moins engagées à l'origine nous ont fait faux bond et depuis impossible d'en trouver de nouveaux.

Aussi les recherches pour occuper les locaux laissés vacants, nous ont conduit vers d'autres pratiques paramédicales et nous avons la chance de recevoir début novembre une orthoptiste et une nouvelle orthophoniste.



Ceci nous a amené à réaliser quelques modifications du local d'origine et moyennant un cloisonnement adapté, les deux praticiennes pourront recevoir leur patientèle dans de très bonnes conditions.

• Mur RD3



• La Tour

La tour des Templiers est un bâtiment très ancien qui a été la propriété de nombreuses personnes et depuis plusieurs années a été racheté par la mairie.



Malheureusement, ce bâtiment n'a jamais été restauré, ni même entretenu pour éviter son délabrement et sa dangerosité.

C'est pourquoi un diagnostic a été demandé à une architecte du patrimoine et une équipe technique pour déterminer quels travaux à minima sont à prévoir rapidement pour éviter toute dégradation supplémentaire. Et en particulier la toiture dont les tuiles peuvent s'envoler lors de forts coups de vent.

Des rencontres de l'architecte avec les différents services départementaux et les associations sont en cours pour rechercher l'historique de cette Tour.

L'étude technique quant à elle progresse, des relevés topographiques et par nuages de points permettent de dimensionner la Tour et le diagnostic de la charpente et des structures seront disponibles pour la fin de cette année.

Le mur de soutènement qui prolonge le verger et la montée Clément, au-dessus du RD3, présente un risque potentiel de rupture. Nous devons donc effectuer un diagnostic de son état pour déterminer le type de travaux qui seraient nécessaires d'entreprendre selon le résultat de cette étude. Nous procédons à la consultation de bureaux d'études spécialisés et nous espérons un retour pour la fin de l'année.

• Cimetière

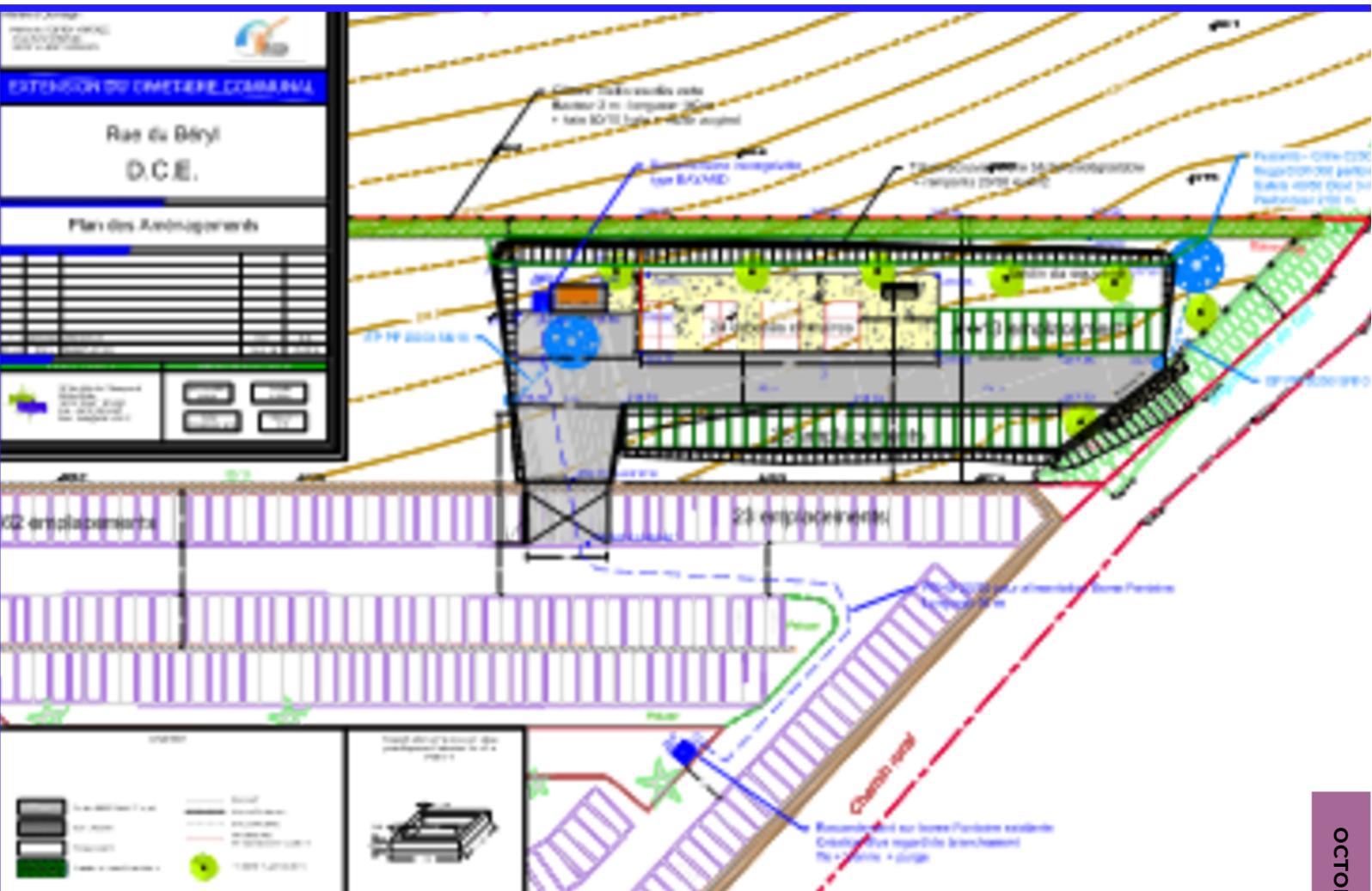
Le projet d'aménagement de l'extension du cimetière a été attribué à l'entreprise Termat pour un montant de **101.000€** lors de la CAO (Commissions Appel d'Offres) de juin.

Les travaux vont débuter d'ici la fin du mois, mais ne devraient en aucun cas gêner pour l'accès à l'existant pour la Toussaint.

Les plantations pourront être réalisées à la suite pour garantir une bonne tenue.

Comme on peut le voir sur le plan, l'accès à cette extension se fera par une rampe en enrobés située à la partie arrière du cimetière, ce qui va nécessiter l'ouverture du mur à un endroit où des tombes étaient abandonnées.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations.



- **Extension crèche.**

L'implantation de cette extension est située sur l'ancien terrain de la maison de Mme Picq que la mairie avait préempté pour éviter la construction d'un immeuble qu'il n'était absolument pas imaginable de laisser construire à cet emplacement.

L'espace restant disponible pourra être utilisé ultérieurement pour l'implantation éventuelle d'une chaufferie qui permettrait d'alimenter l'école maternelle, la salle des fêtes et d'autres bâtiments communaux.



Le choix des entreprises a été validé lors de la CAO du 25/08 et une réunion de lancement avec les entreprises retenues a eu lieu le 19/09.

Les travaux débutent en octobre et la livraison reste bien prévue pour la **rentrée 2025**.

Le montant des travaux est de **641.000€**.

TRAVAUX SUR LA RD218 ENTRE MONTAUD ET ST QUENTIN.

D'importants travaux de sécurisation vont être entrepris prochainement avec coupure partielle ou totale de la circulation pendant durée du chantier



Ceci va provoquer un accroissement de la circulation dans notre village et probablement des risques potentiels d'accidents dus à la vitesse.

Toutefois, des contrôles de vitesse seront effectués régulièrement par la gendarmerie en plusieurs points de la RD3 pendant cette période.

Les travaux que le Département va entreprendre cet automne vont engendrer une gêne notable pour les passages du matin et du soir.

Ces travaux sont délicats car en termes de sécurité, suivant les phases de travaux engagées, il n'est pas possible de rétablir la circulation, la falaise n'étant pas sécurisée.

Après plusieurs réunions de travail avec les entreprises qui ont en charge les travaux et le service des Routes du Département, le département chargé de ces travaux a modifié les phasages d'interventions et est en mesure de proposer le planning suivant :

- **Semaines 43 et 44 (environ du 21/10 au 04/11, vacances scolaires) : fermeture totale sur 2 semaines ;**
- **Semaines 45 à 50 (environ du 05/11 au 12/12) : fermeture journée de 8h15 à 17h00 sur 6 semaines ;**
- **Semaine 51 (environ du 13/12 au 19/12) : fermeture totale sur 1 semaine ;**
- **Semaine 3 (environ du 13/01 au 17/01) : fermeture totale sur 1 semaine ;**
- **Semaines 4 à 11 (environ du 18/01 au 14/03) : fermeture journée de 8h15 à 17h sur 8 semaines.**

Cette adaptation permet de réduire la fermeture totale à seulement 4 semaines, dont 2 semaines en période de vacances scolaires.

Ce planning est soumis aux conditions météorologiques qui peuvent contrarier le travail des équipes.



LES BORNES TEXTILES :

Plus nombreuses et plus près de vous.

Pour multiplier les solutions de collecte des vêtements, chaussures et linge de maison, les bornes de collecte des textiles sont mises à disposition de façon pérenne sur 39 communes métropolitaines à partir de la rentrée 2024.

Ceci afin de réduire les textiles qui arrivent encore trop souvent dans la poubelle.

A Veurey une première borne a pris place parking de l'école élémentaire

Que peut-on déposer dans ces bornes ?

- Vêtements en bon état mais aussi, usés, troués ou déchirés,
- Linge de maison : draps, serviettes éponges,
- Chaussures (tissu, cuir ou plastique)

TOUT Y VA !

Les seules restrictions : pas de textiles humides ou souillés (risques de moisissures ou de pollution), ni de maroquinerie.

Enfin, pour boucler la boucle, si vous souhaitez renouveler votre garde-robe pensez à vous rendre dans les friperies ou boutiques associatives... l'économie circulaire est encore le meilleur moyen de réduire ses déchets.

Retrouvez toutes les adresses sur le site web de la Métropole, rubrique « Don, réemploi, réparation »

grenoblealpesmetropole.fr/reemploi



SCANNEZ-MOI

TRAITEMENT CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Cette chenille, recouverte de poils urticants peut occasionner des troubles de la santé, tels que des démangeaisons, œdèmes, troubles oculaires, accidents respiratoires et autres symptômes plus ou moins graves selon les individus, en particulier s'ils sont allergiques ou asthmatiques. Les enfants en bas âge sont particulièrement exposés. Les nids de chenilles dans les lieux publics, parcs et jardins sont donc une menace de santé publique. La commune va renouveler cette année encore, le traitement des pins infectés et trop grands pour un enlèvement mécanique des nids, dans les espaces communaux et chez les particuliers demandeurs. Le principe actif du traitement est bactériologique et non chimique ; c'est un bacille provoquant une maladie mortelle des chenilles après ingestion des aiguilles du pin traité ; il est donc non toxique pour les autres espèces animales, y compris les autres insectes. Le traitement aura lieu mercredi 23 octobre matin en fonction des conditions météo ; ni vent, ni pluie pour une efficacité maximum, sinon le lundi 30 octobre matin. Il sera opéré à partir de la route, et/ou en accédant à l'intérieur des propriétés. Pour cela, nous vous demandons de vous inscrire en mairie avant le 21 octobre avec le nombre de pins à traiter et un numéro de téléphone, afin de résoudre éventuellement les conditions d'accès. Les personnes ayant bénéficié d'un traitement en 2023 sont d'ores et déjà inscrites. **Plus d'infos : J.M May / 06.74.82.26.68**



Le recensement de la population Veuroise débutera à partir de la mi-janvier. Nous recherchons trois agents recenseurs. Si vous êtes intéressé, merci de contacter le secrétariat de la mairie.



EXPOSITION ARTS ET ARTISANAT

Les 16 et 17 novembre 2024

A tous les artistes Veurois,

Une réunion d'information et de coordination aura lieu vendredi 18 octobre à 18h00 2ème étage espace Brunel (château médiathèque). Nous définirons ensemble les besoins de chacun et partagerons les bonnes idées.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire dès maintenant :

cultureloisirsveurey@gmail.com ou 0603407047



Les inscriptions pour les colis et le repas de fin d'année de nos aînés ont été envoyées fin septembre. Pour que les commandes et les réservations puissent se faire dans les temps, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir vos bulletins avant **le 15 octobre 2024.**

Avec nos remerciements.



L'amélioration de qualité de l'air est un enjeu majeur de notre territoire pour les années à venir. Grenoble Alpes Métropole à conscience de l'enjeu de santé publique et met en place de nombreuses actions pour ramener les concentrations de particules fines à des niveaux préconisés par l'Union Européenne ou tendre vers les valeurs de l'Organisation Mondiale de la santé.

La pollution aux particules fines provient de plusieurs sources. La mauvaise combustion de biomasse (bois de cheminées et déchets verts) responsable d'environ 66% des émissions (75 % en hiver) se place comme le premier émetteur. Vient ensuite le parc automobile (particulièrement les moteurs diesel) responsable de 15% des émissions.

Un foyer ouvert mal entretenu émet jusqu'à 100 fois plus de particules qu'un insert ou un poêle récent correctement installé.

De plus en termes de confort de chauffage, un foyer ouvert aura un rendement de 10 % quand un poêle récent en aura 80. L'économie de combustible réalisée permet un retour sur investissement (d'un nouvel appareil) rapide, de l'ordre de 3 à 6 ans selon l'installation.

Grenoble Alpes Métropole a mis en place une prime de renouvellement de votre appareil en 2015, cette prime a été doublée en septembre 2018 permettant un financement de 1600€ à 2000€ pouvant représenter plus de 50 % de l'opération. Le cumul de l'aide métropolitaine (Prime Air Bois) et des aides de l'Etat (MaPrimeRenov et CEE) permet en moyenne de couvrir entre 30% et 90% des dépenses en fonction des revenus du ménage. Le coût des travaux peut même être pris en charge à 100% pour les plus modestes.

Les pouvoirs publics mettent en place des actions concrètes afin d'agir sur les différents secteurs d'émissions (résidentiel, automobile, industriel etc.). Concernant le chauffage individuel au bois, il peut être très polluant s'il est mal réalisé. Un chauffage au bois performant et propre repose sur trois points :

- Un appareil performant et bien installé,
- l'utilisation d'un combustible adapté
- une utilisation et un entretien optimal de son appareil.



Si vous souhaitez de plus amples informations sur le dispositif rdv sur le site de la métropole : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/primeairbois>



COMMENT RECEVOIR LA CARTE TATTOO ISÈRE ?



Le Département de l'Isère, en partenariat avec la Caf de l'Isère, poursuit le dispositif : carte Tattoo. plus simple, plus rapide et gratuite, elle donne accès à des réductions sur l'adhésion à l'année à des activités sportives, culturelles ou artistiques, à des achats en librairie, des places de spectacles et cinéma (label : arts&essais) et à des bons plans. On vous explique :

- ÉTAPE 1 :** sur www.isere.fr, créez votre compte personnel via la rubrique démarche en ligne (Isere connect) afin d'accéder à la plateforme d'inscription Tattoo Isère.
- ÉTAPE 2 :** depuis Isère connect accédez au service en ligne Tattoo Isère pour effectuer votre demande de carte. Attention, **inscription à réaliser avant le 31 mai 2025 pour l'année 2024/2025**. Pour gagner du temps dans votre saisie, munissez-vous de votre numéro a/locataire Caf (ou d'un justificatif d'identité et de domicile) et d'une photo de votre enfant.
- ÉTAPE 3 :** une fois votre demande validée par le Département, vous recevrez la carte de votre enfant dans votre boîte aux lettres à partir du 29 août prochain. Cette carte est valable pour toute la scolarité au collège (de la 6^e à la 3^e) et la demande est à faire seulement la 1^{ère} année. Important: pour recevoir la carte Tattoo dès les premiers jours de la rentrée scolaire, pensez à inscrire votre enfant avant le 15 août. Sinon comptez un délai de 3 semaines pour recevoir votre carte, une fois l'inscription faite.
- ÉTAPE 4 :** attention, la carte Tattoo envoyée à votre domicile **n'est pas créditée pour des raisons de sécurité**. Elle le sera dès que la scolarité de votre enfant sera confirmée par son établissement scolaire.
- ÉTAPE 5 :** la scolarité de votre enfant est confirmée, sa carte est créditée et un code de connexion vous sera adressé par mail afin d'accéder à votre compte depuis l'application Tattoo Isère.
- ÉTAPE 6 :** consultez la liste des partenaires depuis l'application ou sur le site isere.fr. La carte Tattoo Isère, fonctionne comme une carte bancaire, présentez-la chez un partenaire afin d'effectuer une transaction pour le paiement des activités annuelles ou des dépenses en librairies de votre enfant. Elle sera valable jusqu'au 31 juillet 2025.

Vous êtes parents d'un enfant collégien ? Vous pouvez joindre la hotline par téléphone au 04 80 80 66 25 (lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 18h (hors jour férié).



Depuis votre espace personnel Tattoo Isère, contacter par mail la hotline - rubrique ouvrir une demande d'assistance.



Application Tattoo Isère : simple, rapide. Accédez à votre carte et tous les bons plans ! A l'aide de votre carte Tattoo Isère et du code de connexion reçu par mail, accédez à votre espace sans aucune autre démarche d'enregistrement. Retrouvez aussi la liste de tous les partenaires !

Rendez-vous
sur isere.fr



Culture, Sport, Bons Plans...
La carte où t'as tout !





HYOSHI

Depuis le 9 septembre tous les cours des 4 activités de Hyoshi Sports ont repris (judo, danse, fitness et krav maga). En ce qui concerne l'activité Fitness, les 3 coachs Isabelle, Julien et Tristan proposent du lundi au jeudi, 7 cours avec quelques nouveautés.

Une nouvelle adhérente a déjà testé 3 cours et nous a donné ses premières impressions



Photo non contractuelle

Cours de Zumfit, jeudi de 18h30-19h30 : « c'est un mélange de zumba et de pas de fitness. Sur une musique latino, déhanchés et bonne humeur sont au rendez-vous. La coach, Isabelle est là pour décortiquer les pas afin de nous permettre ensuite de nous les approprier. On se mélange les pincesaux, ce n'est pas grave ! Les pas et les chorégraphies reviennent régulièrement d'une séance sur l'autre, donc pas de panique. Un moment sympathique et sportif, le cardio monte vite et vous serez partis pour 1 heure intensive ! »

Cours de Body Sculpt, mardi de 19h30-20h30 :

« c'est le cours idéal si vous voulez tonifier et renforcer votre corps. Il est structuré autour d'une série d'exercices faisant travailler toutes les parties du corps : arrière des bras, cuisses, fessiers et sans oublier les abdos. Pour certains exercices, du petit matériel de musculation est utilisé. »



Cours de Stretching/Pilate, jeudi de 19h30-20h30 :

« ce cours est un bon complément au cours de Zumfit, il permet de faire redescendre le rythme cardiaque en douceur tout en continuant à faire travailler chacun de nos muscles. Les tapis sont épais, la lumière est tamisée et la musique relaxante nous accompagnent pour cette heure de sport.

On peut aussi venir juste pour le Stretching/Pilate, pas de soucis. Cela permet tout autant de renforcer notre musculature en douceur. Travailler sans forcer : le rêve !

La coach veille à nous apprendre à respirer en profondeur et à opter pour une meilleure posture au quotidien. »



Renseignements :
Mail: hyoshisports38@gmail.com
Facebook : [hyoshisports](https://www.facebook.com/hyoshisports)

L'association de musique de Veurey-Noyarey a fait sa rentrée !

Vous nous avez vus au forum des associations le 6 septembre, et les enfants des écoles primaires de Veurey-Voroize et Noyarey ont pu découvrir certains instruments (batterie, guitare, violon et saxophone) lors des présentations dans les écoles le jeudi 5.

Merci aux maîtresses pour leur organisation et leur accueil chaleureux, et aux enfants pour leur curiosité et leur enthousiasme !

Cette année encore de nouveaux élèves nous ont rejoint, grâce à ces présentations pleines d'entrain qui donnent envie d'apprendre la musique.

La Société Musicale de Veurey-Noyarey, c'est :

- 7 disciplines/instruments (piano, violon, saxophone, clarinette, guitare, batterie, chant), doublés d'ateliers de formation musicale pour les enfants.
- 6 enseignants salariés en CDI.
- 43 élèves inscrits en apprentissage.
- Un ensemble musical d'élèves de l'école, pour le plaisir de jouer ensemble.
- Une chorale
- Plusieurs événements annuels : deux auditions, une soirée blind test, la soirée Carlton's, et la participation à divers événements en lien avec d'autres associations et écoles de musique (fête du village, fête de la musique...).



C'est une association entièrement gérée par des parents d'élèves bénévoles, grâce aux efforts de qui les enfants de nos deux villages peuvent avoir accès à la musique à un rapport qualité-prix imbattable !



En ce début d'année scolaire, nous sommes heureux de vous présenter :

- Salvatore VIRGONE, notre nouveau directeur artistique, qui portera le projet pédagogique, les événements de l'école, et le rôle d'animation des réseaux locaux et du groupe d'enseignants.
- Fabrice LOMBART, le nouvel enseignant qui a rejoint l'équipe avec beaucoup d'enthousiasme (batterie)
- Notre nouveau bureau de bénévoles motivés à faire perdurer cette belle asso : Yann BOURSIN, Marinelle GUILLOT, Ewa KOZIOLEK, Romain LANIER, Lydiane MATHIOT, Jacqueline TESSAIRE.



N'hésitez pas à nous rejoindre, que vous soyez élève, musicien amateur ou confirmé pour l'ensemble musical, choriste, groupe de musique, enseignant, ou bénévole !

Retrouvez nos tarifs et le planning de nos événements sur notre page Facebook : www.facebook.com/smveurey

Contact : ste.musicale.veurey@gmail.com



Peut-être Avez-vous remarqué que les bacs en bois de M. Fornasieri sur le parvis de la Médiathèque fleurissaient et fructifiaient de temps à autre ?

Peut-être Avez-vous même grappillé quelques fraises en passant ?

Peut-être Avez-vous croisé Marie, Françoise, Sabine ou Pierre s'afférer là avec un arrosoir ?

Les citrouilles de l'année dernière ont fièrement servi de décor à Béatrice pour Halloween !



Un soir d'été, alors que nous venions à la fraîche donner de l'eau aux fleurs du bac, nous avons croisé un camping-car qui s'était installé là pour la nuit discrètement. La petite famille s'apprêtait à dîner et profiter de la superbe vue sur la Chartreuse. On lui a indiqué où prendre de l'eau potable.



On a discuté un peu. Ces visiteurs ont été impressionnés par l'accueil et par l'esprit de notre petit village. On se prend alors à rêver qu'à l'ombre de la Cuche, on peut créer un lieu collectif où il fait bon regarder pousser un jardin.



UN JARDIN PARTAGÉ À VEUREY

Et voilà qu'un projet de jardin partagé prend forme petit à petit...

Ce pourrait être un jardin des simples pour commencer ? Vous savez les jardins médiévaux où l'on fait pousser des plantes médicinales ? Nous avons de l'eau à proximité, du soleil, mais pas trop, et l'aval de la Mairie pour imaginer plus grand, plus tard.

Conscients que la difficulté première réside dans le côté collectif. Il nous faut expérimenter la co-responsabilité, sans s'y épuiser. Alors, pour que ce projet pousse doucement mais sûrement, nous décidons de rejoindre une asso existante. Au pied de ma tour ? Ça tombe plutôt bien, il y pousse plein d'idées au pied de cette tour ! De plus, le Moyen Age et les plantes sauvages sont déjà leurs spécialités.

Si vous êtes intéressés par le projet, contactez-nous !

Nous invitons les amoureux du jardin, amateurs éclairés ou novices, à nous rejoindre pour bâtir et entretenir toute l'année ce futur petit jardin. Nous sommes aussi preneurs d'outils et de matériaux de construction (bois, pierre, piquets, ficelle, tuteurs, bidon, arrosoir, tuyau...). Si vous avez ça dans vos caves et granges, nous sommes prêts à vous en débarrasser !

Et vous, amis jardiniers, si vous avez envie d'échanger des plants rares ou communs ou des bons plans sur les méthodes de jardinage en permaculture, parlons-en !

Contactez-nous sur :

jardinpartage.veurey@orange.fr

Sabine 06 70 52 13 61 / Marie 06 49 24 47 01



Flore d'ici :

l'Onagre

Oenothera biennis
Famille des onagracées

Autres noms : primevère du soir, herbe aux ânes, jambon du pauvre, belle-de-nuit.

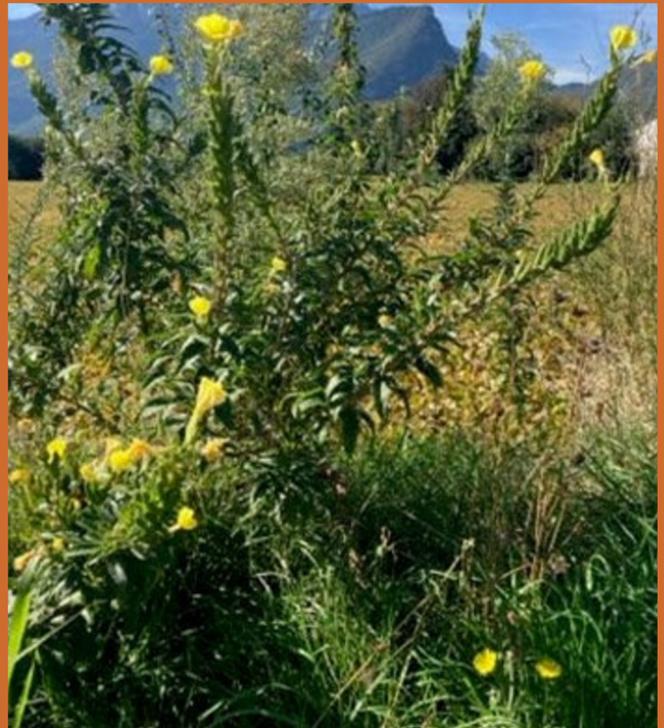
On la repère de loin, avec ses grandes tiges droites, épaisses, qui peuvent aller jusqu'à 1,50 mètre de haut, et son bouquet de grosses fleurs jaunes qui les termine.

Bisannuelle, elle se remarque de juin à octobre sur les bords des routes, sur des terrains découverts, friches, et très ensoleillés.

Ses fleurs s'épanouissent brusquement en soirée et se fanent après deux nuits.

Le fruit est une gousse conique qui contient de nombreuses petites graines brunes.

Originaire d'Amérique du Nord, l'onagre était utilisée par les Amérindiens pour traiter des maladies, notamment les maux d'estomac, les problèmes respiratoires et les affections cutanées. Elle était associée à l'amour et à la fertilité.



De nombreuses vertus sont prêtées à l'huile qui en est extraite : anti-inflammatoire, hypocholestérolémiant, antioxydant, arthrite rhumatoïde, troubles prémenstruels, bouffées de chaleur etc. En usage externe, elle est utilisée en cosmétique contre le vieillissement de la peau et l'eczéma.

En cuisine

Ses fleurs jaunes, comestibles, peuvent servir en décoration des plats.

A la cuisson, la racine prend une teinte rosée, ce qui explique son nom populaire de jambon du pauvre.

Elle était consommée autrefois en soupe ou en ragoût.

Les feuilles se cuisinent à la poêle, cuites à l'eau, en soupes, en omelettes, comme des légumes verts.

En somme toute, une plante à préserver !

Photos DA 09/24
38113.patrimoine@gmail.com



CA S'EST PASSÉ



Georgette et son arrière-petite-fille Aimée, entourées d'une petite délégation du CCAS venue lui souhaiter au nom de la mairie un bon anniversaire.



Félicitations à Georgette pour cette remarquable longévité. C'est un véritable plaisir de rendre hommage à une personne qui a traversé tant d'époques et de transformations, devenant un véritable trésor vivant d'histoires et de savoirs.

Rentrée quelque peu sous tension

Le jour de la rentrée, après un comptage des élèves des écoles maternelles et élémentaires réalisé par l'inspectrice d'académie, une commission a examiné à notre demande la nécessité d'ouvrir une nouvelle classe. Finalement, l'ouverture d'une classe de grande section de maternelle a été validée. Associée à l'école élémentaire et dirigée par Mme Pétavin, cela a apporté un grand soulagement à tous.



*Forum
intercommunal
des associations
2024*



CA S'EST PASSÉ



Journée du patrimoine avec l'association "Au Pied De Ma Tour"



Égalité filles-garçons : jeunes métropolitains, prenez la parole !



Vous avez entre 7 et 26 ans et vous avez envie de faire passer un message en faveur de l'égalité ? La Métropole vous accompagne. Participez à l'**appel à projets « jeunes pour l'égalité »**
Ouvert jusqu'au 25 novembre 2024.

SCANNEZ MOI



#Déplacements

Gommer les frontières administratives pour permettre à tous de se déplacer plus simplement, plus loin, en payant le même prix voire moins cher :

C'est le sens de M réso, lancé le 2 septembre 2024 par le Smmag.



Syndicat Mixte
des Mobilités
de l'Aire Grenobloise

2,50 €

Depuis mars dernier, le Smmag applique une nouvelle grille tarifaire, qui permet à davantage d'usagers de bénéficier des tarifs solidaires (de 2,50€ à 19,70€ par mois). Elle est désormais accessible pour toute personne ou famille dont le Quotient Familial CAF est inférieur ou égal à 900 €.

50%

C'est le montant de votre abonnement de transports en commun ou de location de vélo qui est au minimum pris en charge par l'employeur, dans le secteur privé. Dans le secteur public, c'est 75%.

TRI & DÉCHETS

• Numéro vert

Collecte, conseils de tri, achat de bac...
Appel et service gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Tél. 0 800 500 027

www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

EAU

• L'eau potable

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable

Tél. du lundi au vendredi de 8h à 17h30
au 04 76 86 20 70

• Les eaux usées

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees

Tél. 04 76 59 58 17

VOIRIE

• Problème sur l'espace public

Nids-de-poule, mobiliers cassés, feux tricolore défectueux... contactez-nous au 0 800 500 027

www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

ÉNERGIE

• Réduire sa facture

Suivre vos conso d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.

www.grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

• Changer sa cheminée

Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.

www.grenoblealpesmetropole.fr/poeles

LOGEMENT

Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale: découvrez les actions de La Métropole.

www.grenoblealpesmetropole.fr/logement

MOBILITÉ

• Agences M

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...

51 avenue Alsace/Lorraine, Grand'Place

15 boulevard Joseph Vallier, (Grenoble)

431 avenue Ambroise Croizat, (Crolles)

• Relais TAG du Campus

Horaires, trafic, abonnements et recharge

442 avenue de la Bibliothèque, (St.Martin-d'Hères)

www.mobilites-m.fr

• Agences M Vélo+

Location de vélos courte ou longue durée.

2 agences : parvis gare (Grenoble), campus (St-M-d'Hères)

et autres agences mobiles dans les communes

www.veloplus-m.fr / accueil@metrovelo.fr

09 74 77 73 80

• Citiz

Location de voitures en libre-service. Téléchargez l'appli Citiz.

alpes-loire@citiz.fr / www.alpes-loire.citiz.coop

04 76 24 57 25



Espace santé

• Médecins généralistes

Consultations sur RDV tous les jours
et samedi matin si urgences. RDV au 04 76 53 95 29

Dr LANCON Marie :

consultations tous les jours sauf le jeudi

Dr PARMENTIER Christophe :

consultations tous les jours sauf le mardi

Dr PAUTHIER Laurent :

consultations tous les jours sauf le mercredi

• Cabinet d'infirmières diplômées d'état

ZUANON Bénédicte : 06 01 45 69 54

LAVERRIERE Laurence : 06 14 01 45 80

DACMINE Nadia : 06 70 46 60 18

• Pédicure - Podologue

BARON Harmony

Ouvert tous les jours et sur RDV.

Visite à domicile possible.

RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 67 86 57

• Psychologue clinicienne

DELEPELAIRE Marianne

Consultations sur rendez-vous au
07 83 38 10 01

• Diététicienne Nutritionniste

Diplômée d'Etat

GENON-CATALOT Julie

Consultations sur rendez-vous au
07 88 27 24 67

• Orthophoniste

BAKER-WOLFF Hélène

Consultations sur rendez-vous au
06 76 72 36 48

Urgences

- Samu : 15 ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes
- Police - Gendarmerie : 17
- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17
- Pompiers : 18
- Numéro d'urgence européen : 112 (SAMU + Police + Pompier)
- Numéro d'aide aux victimes : 116 006
- SAMU Social : 115
- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11
- Enfants disparus : 116 000
- Enfance maltraitée : 119
- SOS Femme Violence Conjugale : 3919
- Alerte attentat - enlèvement : 197

Pharmacie de secteur

Pharmacie Polossat, 1229 av. Saint-Jean, Noyarey.

Tél : 04.76.53.91.15

Lundi 14h30 - 19h

Mardi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h

samedi : 9h - 12h30

Services de garde : www.servigardes.fr

Tél : 08.25.74.20.30

PERMANENCES CONSEILS

ARCHITECTE CONSEIL

1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00

RDV auprès du secrétariat mairie

AVOCAT CONSEIL

1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30

RDV auprès du secrétariat mairie

MUTUALP SANTÉ

RDV auprès de Mr Falconnet au 06.16.24.92.28

Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public, dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout autre signalement...Et ceux-ci sont précieux.

Tous les habitants peuvent faire remonter leurs observations, demandes ou remarques par mail :

<https://www.veureyvorozie.fr/mairie/secretariat/>

Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des photos.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PUBLICATION NAISSANCE

Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de naissance de l'enfant. La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons paraître ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIREMENT se faire recenser au cours du mois de ses 16 ans. Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille des parents.

Médiathèque

- lundi / mardi : 16h30-18h
- mercredi : 13h-18h30 (heure du conte : 17h à 17h45)
- samedi : 10h30-12h

Superette Vival

- Lundi : 10h00- 13h00 / 16h00 - 19h30
- Mardi au vendredi 7h30 - 13h00 / 16h00-19h30
- Samedi : 7h30 - 13h00 / fermé après-midi
- Dimanche : fermé

Le Relais de Poste Commerçant (RPC) fonctionne tous les jours de la semaine, aux horaires d'ouverture du magasin jusqu'à 10h45 le matin et de 16h00 à 19h30 A.M

Le Petit Marché

Tous les jeudis dès 17h15, à hauteur de l'arrêt de bus de la Rive, un traiteur, une fromagère, un primeur et un boulanger (Veurois) vous accueillent.